

DIU MÉDECINE DE RÉÉDUCATION

2 ans

medecine.univ-lille.fr



▶ Responsables Pédagogiques

Responsable lillois :

Professeur André THEVENON

▶ Objectif

Assurer un standard de qualité élevé et homogène en Médecine Physique et Réadaptation à des médecins non spécialistes en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR)

Permettre la réorientation des médecins généralistes ou spécialistes au cours de leur activité professionnelle de manière à pallier les aléas d'un cursus universitaire ou personnel en organisant des passerelles individualisées

Répondre aux besoins de santé publique, notamment aux besoins :

- des établissements de soins de suite et réadaptation où le rôle du spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation est clairement souligné dans les nouveaux décrets
- des personnes handicapées pour leur insertion à domicile
- des structures médico-sociales

▶ Conditions d'accès

- Les docteurs en médecine français et des pays de l'Union Européenne qui justifient d'au moins 2 années d'exercice professionnel
- Les médecins ressortissant de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne ayant des titres en équivalence des éléments ci-dessus **qui justifient d'une activité professionnelle en France.**

▶ Frais de Formation

800 euros

▶ Pré-inscription

Lettre de motivation (projet prof.) +
CV (parcours et expériences prof.) au
Professeur André THEVENON
Hôpital P. Swynghedauw
Serv. Méd. Physiq. Réadaptation
59037 LILLE Cedex

▶ Renseignements et inscription

Pauline Guilbert
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél 03.20.62.34.95
pauline.guilbert@univ-lille.fr
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

Contrat individualisé de Formation (CIF)

Enseignement théorique : 120 h/an (enseignement national du DES de Médecine Physique et de Réadaptation et 4 à 5 conférences lilloises)

Enseignement pratique : stages dans des services de Médecine Physique et de Réadaptation dont la durée dépend des expériences professionnelles antérieures.

1ère année :

- assiduité et respect de la maquette du contrat de formation individualisé - une épreuve écrite – 2 questions rédactionnelles (2 h)

2ème année :

- assiduité et respect de la maquette du contrat de formation individualisé - une épreuve orale (dossier clinique)

▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : de novembre 2020 à juin 2021

▶ SANTE